

Cuisinier

Offre n° 0028251126000360

Publiée le 26/11/2025



Mainvilliers

Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de mainvilliers

Site web de l'employeur : <http://www.ville-mainvilliers.fr>

Lieu de travail : Place du marché - cs 31 101, Mainvilliers (Eure-et-Loir (28))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

Détails de l'offre

Famille de métiers : Restauration collective > Production et distribution en restauration collective

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 1ère classe

Adjoint technique principal de 2ème classe

Métier(s) : Cuisinier ou cuisinière

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

La ville de Mainvilliers, commune de 11 000 habitants située dans l'agglomération chartraine recrute un agent (cadre d'emploi des adjoints techniques) pour assurer les fonctions de cuisinier au Foyer Marie-Hélène Foucart.

Le foyer restaurant Marie-Hélène Foucart est une structure d'accueil et d'animation à destination des séniors qui propose

des repas en salle du lundi au vendredi (moyenne de 35 repas par jour pouvant monter à 90 pour les repas avec animation) et un service de portage de repas à domicile pour les personnes dépendantes (capacité de 40 portages par jour). Les repas sont préparés par une équipe de 2 cuisiniers travaillant en binôme.

Missions / conditions d'exercice :

Dans ce cadre-là, l'agent recruté aura pour mission :

- d'assurer la production en liaison chaude et froide, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire, de

l'épluchage à la vérification de la production,

- de respecter les protocoles HACCP, la conservation des denrées alimentaires et des préparations,

- de contrôler et d'assurer la traçabilité des livraisons et gérer les stocks,

- d'effectuer l'entretien et le nettoyage du poste de travail, d'assurer une traçabilité du suivi de nettoyage.

Il devra en outre savoir préparer et passer les commandes en suppléance de son binôme.

Temps de travail à temps complet du lundi au vendredi :

Lundi : 7h/13h – 13h45/15h30

Mardi : 7h30/13h – 13h45/15h30

Mercredi : 7h30/13h – 13h45/15h30

Jeudi : 7h30/13h – 13h45/15h30

Vendredi : 7h30/13h – 13h45/15h05

Profils recherchés :

Le candidat devra faire preuve d'organisation, de rigueur et d'autonomie sur son poste et savoir travailler en équipe.

Titulaire du CAP cuisinier

Permis B obligatoire

Contact et modalités de candidature

Contact : 0237185680

Informations complémentaires :

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV)
En rappelant la référence « CUIS12/2025»
Par courriel à : rh@ville-mainvilliers.fr (en format PDF)
ou à l'adresse suivante :
Mairie de Mainvilliers
A l'attention de Madame le Maire
Service des Ressources Humaines
CS31101
28305 MAINVILLIERS Cédex
Renseignements complémentaires auprès de : Mme Sonia DUVAL. Tel : 02 37 18 56 84

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o028251126000360-cuisinier>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.